

Recyclage des cartons bruns



Domme collatéral du développement de la vente en ligne, les **cartons** d'emballage sont malheureusement de plus en plus nombreux à finir à la poubelle.

Effectivement, malgré les nombreuses actions en matière de prévention et de sensibilisation à la gestion des déchets menées par la CCJLVD et le SYDEVOM, les dépôts de **cartons bruns au sein des bacs à ordures ménagères** (poubelles noires) demeurent encore importants.

Outre l'image de notre territoire, et les conséquences néfastes pour l'environnement, ces **comportements inciviques** impactent **financièrement** la Communauté de communes.

En effet, les déchets que vous jetez dans les bacs à ordures ménagères sont collectés, transportés et évacués dans un **centre de stockage des déchets ultimes** où ils y sont enfouis. Plus la quantité de déchets enfouis est importante, plus la somme facturée à la CCJLVD est élevée (et donc plus la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sera importante) ... d'où l'urgence de réduire ces déchets enterrés !

Pour rappel, **les cartons bruns sont recyclables !!!** Ils peuvent donc être **triés** pour être ensuite **valorisés**.

Au sein de la CCJLVD, **deux solutions** s'offrent à vous pour valoriser ces cartons. En effet, ces **cartons bruns** une fois **vidés de leur contenu, aplatis et pliés**, peuvent être déposés :

- soit en **déchetterie**
- soit au sein des **9 chalets à carton** prévus à cet effet



Alors n'hésitez plus, triez !